

PERFORMANCE
EMPLOI



Qualification CAPA "Jardinier Paysagiste "

2022 - Lot 190115 - Action 14136

Objectifs : Qualification CAPA "Jardinier Paysagiste"

Niveau 3

MAISON DE RÉGION
DE STRASBOURG

formation.grandest.fr



Dans le cadre du CTDCO-Strasbourg (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'est quoi ?

QUALIFICATION CAPA "Jardinier Paysagiste"

Le CAPA vous permet d'accéder à la maîtrise des 3 groupes d'activités demandés par les entreprises du paysage

- La Création végétale se déroule de **sept. à décembre**
- La Création minérale se déroule de **janvier à mars**
- L'Entretien des espaces se déroule de **avril à juillet**



Les prochaines informations collectives :

les jeudis

- **31 mars 14 et 28 avril**

À **16h00** au centre de formation

l'Atelier 21 rue Livio 67100 Strasbourg



Quel contenu ?

Le CAPA « Jardinier Paysagiste »

Est un diplôme qui donne un accès à l'emploi dans les entreprises du secteur du paysage.

Centre : Alternance face à face théoriques et pratiques 57 %

Stages en Entreprise : 43 % du parcours total

Durée :

Durée totale 1491 h

En centre : 854 h

En entreprise : 637 h

Programme :

Le CAPA est un diplôme UC, ces UC sont validées dans le cadre d'épreuves (situations) professionnelles -7 situations de formation et d'évaluations sont proposées, elles regroupent les activités de création et d'entretien du métier. Le découpage du ruban pédagogique suit les activités saisonnières propres au métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, l'ensemble de ces évaluations valident l'obtention du diplôme.

- Situation 1 « L'entretien des espaces »
- Situation 2 « Travaux de création Minérale »
- Situation 3 « Travaux de création végétale »
- Situation 4 « Entretien des équipements, mécanique »
- Situation 5 « Le projet professionnel, la TRE »
- Situation 6 « Le projet personnel, production orale et écrite »
- Situation 7 UCARE « Bassins et arrosage intégré »
- Bases scientifiques contextualisées
- Botanique



Pour qui ?

+ Public : 15 places disponibles

Tout public qui souhaite se qualifier dans le secteur des travaux paysagers, ayant une expérience dans les travaux paysagers ou ayant suivi une CVPP.

Demandeur d'emploi ou inscrit en Mission Locale ayant validé son projet professionnel. Motivation pour le travail en extérieur et à suivre la formation dans sa totalité.

Statut du stagiaire : Action agréée au titre de la rémunération (ARE ou ASP) et de la protection sociale.

Prérequis

CVPP / expérience

Être motivé par le travail en équipe

Une condition physique adaptée : travail principalement en extérieur (conditions climatiques, charges)

Informations complémentaires

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Informations collectives
- Entretien individuels, tests
- Constitution du groupe de formation



Du 12 sept. 2022 au 25 Juillet 2023

35 heures / semaine – Du lundi au vendredi :

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

au centre de formation

l'Atelier 21 rue Livio 67100 Strasbourg

+ d'infos et inscriptions : Pôle Emploi, Mission locale, CAP EMPLOI

Contacts centre de formation : Charles BROLL / Olivier Heitz – responsables de formation ☎ 06.83.48.96.80 et 06.29.88.53.25

@ floritech.atelier@gmail.com

Notre site : <https://www.cfatelier.com/espace-vert/>

Nouzha BOULAHTIT – Inscriptions

☎ **03.88.65.86.16**

@ nouzha.boulahtit@cfatelier.com

